

BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

CORSE

VITICULTURE

N°2 - 28 avril 2017





SOMMAIRE

Stades phénologiques Mildiou Vers de la grappe Oïdium Autres Prévision météo Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CRVI Rédacteur : Gilles Salva



Structures partenaires :

CA2B, SCA UVIB, Domaine Comte Peraldi, Clos d'Orléa, Domaine Terra Vecchia, Clos Capitoro, Domaine d'Alzipratu, C.A.P.

Directeur de publication :

Joseph COLOMBANI Président de la Chambre d'Agriculture de Corse 15 Avenue Jean Zuccarelli 20200 BASTIA Tel: 04 95 32 84 40

Fax: 04 95 32 84 43 http://www.corse.chambres -agriculture.fr

Crédit photo : CRVI de Corse,



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité,, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO.

A RETENIR

Phénologie: pousse active, précocité semblable à celle de 2016

Mildiou : surveiller les foyers primaires suite aux pluies du 25 mars et de début avril

Vers de la grappe : début des éclosions à partir du 15-20 avril

• STADES PHENOLOGIQUES

Ralentissement de la croissance des rameaux suite à la baisse des températures depuis le 20 avril. La majorité des situations restent aux stades G (boutons floraux agglomérés) à H (boutons floraux séparés) pour les cépages précoces, et F (grappes visibles) pour les situations tardives.

GEL

La Corse a été touchée localement par une vague de gel du 20 au 22 avril. Au sein d'un même vignoble, les dégâts sont variables et parfois très importants, surtout dans les zones de bas-fond. Ces dégâts concernent essentiellement les communes de Ponte Leccia, Linguizzetta, Ghisonaccia/Alzitone, Figari, ainsi que dans une moindre mesure Patrimonio, Aghione et Bonifacio.

A l'heure actuelle, il est difficile d'établir une situation précise des pertes.



Dégâts de gel (20-22 avril 2017)







MILDIOU

Biologie: Cf BSV n°1

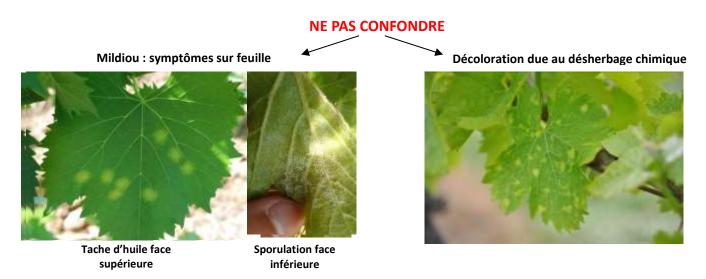
<u>Observation</u>: Les précipitations de début avril (entre 5 à 20 mm localement) ont entraîné des contaminations primaires dont les symptômes sont actuellement visibles.

Ainsi, on nous signale des premiers foyers sur une parcelle de Niellucciu à Aleria et sur plantier de Vermentinu à Tallone (plateau de Pianiccia). Les pluies éparses de ces derniers jours entretiennent le risque d'autres contaminations, mais les températures fraîches ralentissent le cycle du champignon.

<u>Evaluation du risque</u>: moyen suite à la baisse des températures et en l'absence de foyers avérés, à fort en situation sensible (cépages précoces, présence de foyers, zones de bas-fonds...).



→ Des observations régulières des vignes (en particulier au niveau des pampres et dans les zones humides) permettent de détecter l'apparition des premières taches. Restez vigilant !



Gestion du risque:

- En amont, raisonner le choix du porte-greffe et de la fertilisation pour gérer la vigueur,
- Epamprage précoce pour supprimer les organes verts à proximité du sol,
- Enherbement maîtrisé ou travail du sol afin de diminuer les foyers primaires (plantules) et éviter les remontées humides dans les ceps,
- Drainage du sol pour limiter les flaques et donc réduire le risque de contaminations primaires,
- Limiter le surplus de végétation (ébourgeonnage, palissage, effeuillage...) afin de réduire l'humidité potentielle.

VERS DE LA GRAPPE

Biologie: Cf BSV n°1

<u>Modélisation</u>: Les éclosions d'Eudémis ont dû débuter à partir de la mi-avril sur secteurs précoces. Il est nécessaire de rechercher d'ores et déjà les premiers glomérules qui devraient apparaître, selon les stations météorologiques, autour des dates suivantes :

- 25 au 27 avril : Ghisonaccia, Luri, Porto-Vecchio et Sartene
- Début mai : Calenzana, Aleria, Borgo, Folelli, Tallone, Casalabriva, Cauro et Migliacciaro
- 9 mai (à confirmer) : Campoloro

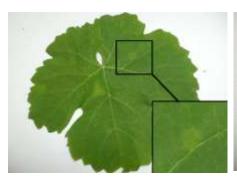
Observation: Pas de ponte ou larve signalée.

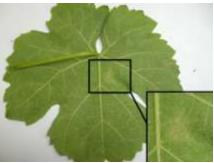
Evaluation du risque: nul dans la majorité des cas à faible dans les parcelles attaquées l'année passée.

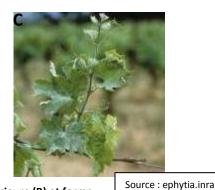


<u>Gestion du risque</u>: la confusion sexuelle est une méthode qui a pour but de diffuser de façon massive des phéromones de synthèse (mimant la substance naturelle émise par la femelle pour attirer le mâle). Cette saturation de l'atmosphère rend les mâles incapables de localiser les femelles permettant la diminution des accouplements. Pour optimiser l'efficacité de la confusion, la zone protégée doit être importante : 10 ha minimum d'un seul tenant.

• OÏDIUM Biologie : Cf BSV n°1







Taches huileuses face supérieure (A), noircissement des nervures secondaires face inférieure (B) et forme « drapeau » (C)

Observation: Pas de nouveaux symptômes déclarés à ce jour.

Evaluation du risque : faible en raison des conditions météorologiques défavorables au développement du champignon, localement fort sur les parcelles habituellement atteintes.

AUTRES

- <u>Black rot</u>: Un premier symptôme sur feuille a été observé sur une parcelle de Niellucciu à Bonifacio.
 En revanche, pas d'inquiétude majeure à ce propos.
- o <u>Cicadelle verte</u>: Les premiers adultes sont visibles sur la Côte Orientale mais aucun dégât à déclarer.
- Acariens jaunes: Premiers symptômes d'acariens jaunes constatés sur Vermentinu à Tallone. Le risque reste nul à faible.

PREVISION METEO (Source Météo France)

	Mardi 2 mai	Mercredi 3 mai	Jeudi 4 mai	Vendredi 5 mai	Samedi 6 mai	Dimanche 7 mai	Lundi 8 mai	Mardi 9 mai
	0	Tu A		★ = •		In		
Haute Corse /	Ciel voilé en	Temps	Quelques	Hausse des	Passages	Beau temps avec vent modéré à assez fort		
Corse du Sud	fin de	mitigé avec	nuages	températur	nuageux			
	journée	risque	résiduels en	es . Vent	pouvant			
		d'averses ;	montagne	d'Est	donner des			
		vent d'O à		modéré à	averses			
		S-O en		assez fort	localement			
		balagne et		sur les				
		Cap Corse		extrémités				

Pour la période de mardi à samedi, l'indice de confiance de la prévision est de 3 sur 5.

LIENS UTILES

- En cas de suspicion de détection d'organismes nuisibles réglementés, le mode opératoire à suivre est décrit dans la note nationale que vous pouvez consulter avec le lien cités ci-dessous.
- PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS: Les abeilles butinent, protégeons les! La note nationale
 Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la
 pollinisation: Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le
 produit est inoffensif pour les abeilles.

http://www.corse.chambres-agriculture.fr

Xylella fastidiosa

Xylella fastidiosa peut affecter de nombreux végétaux, oliviers, Prunus (pêchers, amandiers), laurier rose, vigne, agrumes, caféiers, chênes,... Les dépérissements provoqués par la maladie peuvent avoir des répercussions économiques de grande ampleur.

La bactérie est transmise et dispersée par des insectes vecteurs, en particulier les cercopes et les cicadelles, qui se nourrissent de la sève des plantes. La circulation et la plantation de plants contaminés, y compris de végétaux d'ornement, représentent un risque important de dissémination.

La délimitation des zones infectées et des zones tampons ainsi que la liste des espèces hôtes sensibles à la subsp multiplex sont disponibles sur le site http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/Xylella-fastidiosa

Pour plus d'informations pour la reconnaissance des symptômes, les vecteurs potentiels, cliquez sur les liens suivants :

http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html https://www.anses.fr/fr/system/files/VEG-Fi-XylellaFastidiosa.pdf

Pour tout signalement de suspicion de symptômes contacter le **Nº Vort** : **0800 873 699**, joignable du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 16h30.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.